

Red Deer (Alberta) (2018)

Lieu : Red Deer (Alberta)

Numéro de dossier : 1201-01

Numéro de l'enquête du BST : S.O.

Accident

Selon le rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST), le 8 juin 2018, un train du Canadien Pacifique (CP) se dirigeait vers le sud dans la subdivision de Red Deer, lorsqu'un freinage d'urgence s'est déclenché de manière inattendue, ce qui a entraîné le déraillement de sept wagons au point milliaire 88,1. Parmi les wagons déraillés, un transportait un chargement de sable et six transportaient du pétrole brut. Le personnel de secours-incendie local et une équipe HAZMAT du CP sont intervenus sur les lieux de l'accident.

Domages

Il n'y a eu aucun blessé ni aucun incendie, et aucune évacuation n'a été requise. Un wagon a déversé du pétrole brut à la suite du déraillement. La quantité de pétrole brut déversée n'a pas été divulguée, malgré les demandes d'informations complémentaires. Le personnel d'intervention d'urgence a pu contenir le déversement. L'incident s'est produit à moins de huit longueurs de wagon du ruisseau Waskasoo, mais ce cours d'eau n'a pas été touché par le déraillement ou le déversement. Le BST n'a pas révélé la valeur monétaire des dommages subis à la suite du déraillement, ni la cause présumée de l'incident.

Mesures prises par l'administrateur

La Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées (la Caisse) a demandé des renseignements supplémentaires au BST concernant cet incident et a confirmé les détails indiqués dans ce résumé. D'après les renseignements disponibles et l'ampleur des dommages causés par l'accident, il est très peu probable que la Caisse ait à intervenir pour offrir une indemnisation.

Situation

Ce déraillement n'a pas fait l'objet d'une enquête officielle et, à ce titre, le BST ne le considère plus comme un événement « en cours ». Cependant, la Caisse continue de surveiller cet incident au cas où elle serait désignée comme partie à l'instance selon la loi. En date de septembre 2023, le dossier de la Caisse était encore ouvert. Le délai pour présenter des réclamations à l'administrateur concernant cet incident expire le 8 juin 2024.